

REPUBLIQUE FRANCAISE – Liberté – Egalité – Fraternité

COMMUNE DE MONTLUEL  
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024-09-25-015  
Séance du 25 septembre 2024  
Date de convocation : 18 septembre 2024  
Date d'affichage de la convocation : 18 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de MONTLUEL s'est réuni, en son lieu habituel de séance, en session ordinaire sous la Présidence de Madame Anne FABIANO CONTIGLIANI, Maire.

PRESENTS – EXCUSES - ABSENTS – PROCURATIONS :

	PRESENTS / ABSENTS	PROCURATION A		PRESENTS / ABSENTS	PROCURATION A
Anne FABIANO CONTIGLIANI	P		Corinne DEBARREIX-PAGE	P	
Christian GUILLEMOT	P		François CREVOLA	P	
Virginie BECQUET	P		Maryse PACCARD	P	
Mustafa SARIKAYA	P		Carine MOUSTAUD	A	R. BERTRAND
Philippe BELAIR	P		Jean-Claude PERON	P	
Aurore SAMIER	P		Inès DUBOIS	A	F. GENILLON
Gilbert BARRIQUAND	P		Pascal JUSSEAUME	A	
Laurence RAVEROT	P		Amara BOUDIB	P	
Irène TOST	A	F. CREVOLA	Anne PIRAT	P	
Christian PRADIER	P		Nadine CHAMARD- COQUAZ	P	
Jean-Luc CHARVET	A	A. FABIANO CONTIGLIANI	Eugène TURLET	P	
René BERTRAND	P		Catalina GARCIA	A	L. RAVEROT
Franck GENILLON	P		Anthony RAMBEAU	A	C. GUILLEMOT

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Anne PIRAT

Nombre de conseillers en exercice : 26

Nombre de conseillers présents : 20

Pouvoirs : 5

Quorum : 14

**Objet : Politique de la ville - Attribution d'une subvention pour l'événement "Talents Sportifs au Cœur des Quartiers" au CDOS 01**

**Rapporteur** : Anne FABIANO CONTIGLIANI, Maire

L'événement "talents Sportifs au Cœur des Quartiers" est prévu le mardi 4 septembre 2024 dans le quartier de la Maladière à Montluel. Cet événement, organisé par le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Ain (CDOS 01), vise à promouvoir le sport et l'activité physique auprès des habitants des quartiers, tout en favorisant le lien social et l'inclusion.

L'objectif de cette initiative est de permettre aux résidents de la Maladière, en particulier les jeunes et les femmes, de découvrir et de pratiquer diverses activités sportives dans un cadre convivial et accessible. L'événement s'inscrit également dans une démarche de sensibilisation aux bienfaits du sport pour la santé physique et mentale, ainsi que de promotion des valeurs citoyennes et solidaires portées par le mouvement olympique.

Le CDOS 01, représenté par son Président, a sollicité auprès de la Commune une subvention de 500 €, pour couvrir une partie des frais liés à la logistique, à l'encadrement des activités, ainsi qu'à la communication. La commune s'engage à assurer une large participation des habitants.

Actusé de réception en préfecture  
001-210102620-20240925-2024-09-25-015-DE  
Date de réception en préfecture : 26/09/2024

L'événement "Talents Sportifs au Cœur des Quartiers" s'inscrit parfaitement dans les objectifs municipaux de promotion du sport pour tous et de renforcement du lien social au sein des quartiers. Il est à noter que ce type d'initiative a déjà montré des résultats positifs dans d'autres quartiers de la région en termes de participation citoyenne et de dynamisation locale.

Le quartier de la Maladière, par sa diversité socioculturelle et sa dynamique, est particulièrement approprié pour accueillir cet événement. La subvention demandée de 500 € représente un soutien significatif pour le CDOS 01.

Cette subvention permettra de soutenir une initiative locale porteuse de valeurs sportives et sociales, en adéquation avec les priorités de la municipalité de Montluel.

Madame La Maire invite le Conseil Municipal à délibérer,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :**

- **D'accorder au CDOS 01 une subvention d'un montant de 500 €,**
- **De dire que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2024**
- **D'autoriser Madame la Maire à mandater cette subvention.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme  
Je certifie que le présent acte  
a été publié ou notifié selon  
les règlements en vigueur

La Maire

Anne FABIANO CONTIGLIANI

Le secrétaire de séance

Transmise en Préfecture le :

Reçue en Préfecture le :

Affichée le :

Accusé de réception en préfecture  
001-210102620-20240925-2024-09-25-015-DE  
Date de réception préfecture : 26/09/2024